

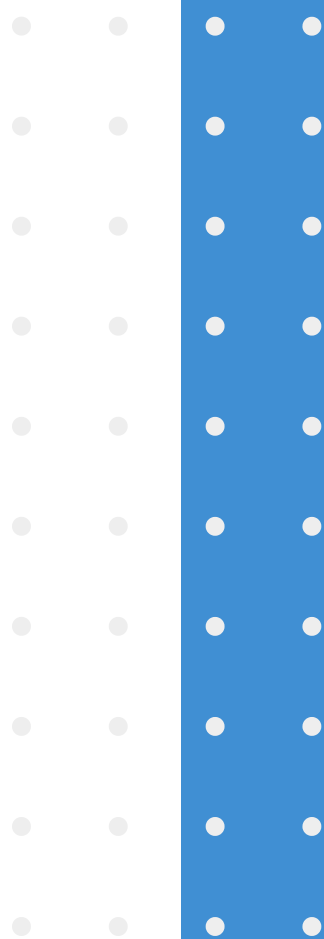


DOSSIER PRESENTATION



A propos...

L'UNPLIB est le point d'entrée institutionnel fiable et reconnu pour comprendre, analyser et investir dans l'écosystème des professions libérales belges. Au-delà de la diversité des métiers qui la composent, l'UNPLIB incarne une architecture commune, une autonomie professionnelle, et un engagement profondément ancré dans la qualité, la compétence et l'éthique. Pour les partenaires privés, sponsors, entreprises ou institutions, l'UNPLIB représente une plateforme unique pour créer des alliances économiques durables, renforcer la visibilité et contribuer à des transformations de société.



PRÉSENTATION DE L'UNPLIB

L'UNPLIB, Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique, est la voix interprofessionnelle de milliers de professionnels actifs dans quatre grands piliers : la santé, le juridique, le technique et l'économique. Reconnue comme Société Royale, notre organisation joue un rôle clé dans le paysage socio-économique belge.

NOS MISSIONS

Notre mission est simple : promouvoir, défendre et renforcer les professions libérales en Belgique. Nous œuvrons chaque jour pour améliorer leurs conditions d'exercice, porter leurs préoccupations auprès des décideurs politiques et soutenir leur développement professionnel.

Pour nos partenaires, l'UNPLIB représente une opportunité unique d'entrer en relation avec un public hautement qualifié, engagé, prescripteur et particulièrement attentif à la qualité des services et outils qui soutiennent leur activité professionnelle.

En collaborant avec nous, vous associez votre marque à :

un réseau interprofessionnel crédible et influent,

une structure institutionnelle reconnue, une communauté d'indépendants au cœur de l'économie belge, des valeurs fortes : éthique, expertise, innovation et engagement.

Rejoindre l'UNPLIB en tant que partenaire, c'est soutenir un secteur essentiel, tout en donnant à votre organisation une visibilité ciblée et stratégique auprès des professions libérales d'aujourd'hui et de demain.

ACTEUR ENGAGÉ

L'UNPLIB est aujourd'hui un acteur incontournable du paysage professionnel belge. À travers sa Commission Santé, elle offre un véritable espace de dialogue interprofessionnel réunissant médecins, paramédicaux, thérapeutes, sages-femmes et de nombreux autres prestataires de soins indépendants. Ce lieu d'échanges privilégié permet d'identifier les défis du terrain, de partager les pratiques, et de construire collectivement des positions solides et cohérentes.

Présente au cœur du débat public, l'UNPLIB s'engage chaque fois que les conditions d'exercice des professions libérales sont menacées ou réformées.

Récemment, elle a pris position contre un projet de loi encadrant les honoraires des professionnels de santé, en alertant sur les risques pour la liberté thérapeutique et la viabilité des pratiques indépendantes — une action largement relayée dans les médias nationaux. Par son intervention, l'UNPLIB démontre sa capacité à défendre efficacement ses membres et à faire entendre leur voix auprès des décideurs.

Son engagement dépasse également les frontières. L'UNPLIB participe activement à des initiatives européennes, comme le projet SD4EU, et prend part à des rencontres internationales, telles que la réunion de Malte, témoignant d'une vision ouverte, moderne et connectée aux enjeux européens du dialogue social et de l'égalité.

Dans cette volonté de structuration et de modernisation, l'UNPLIB soutient pleinement la création d'un **ordre transversal des professions libérales**, conçu comme un cadre éthique, cohérent et interdisciplinaire. Cet ordre vise à garantir des standards professionnels élevés, à renforcer la reconnaissance des professions intellectuelles indépendantes et à faciliter un dialogue plus efficace avec les autorités. L'union joue également un rôle crucial de **facilitateur de liens** entre ses organisations membres. Elle favorise les synergies, encourage les collaborations et crée des passerelles entre disciplines afin de renforcer la cohésion interprofessionnelle. Cette dynamique collective permet de mutualiser les expertises, d'amplifier les messages et de faire émerger des projets communs.

Grâce à son statut de Société Royale, à plus de 60 ans d'existence et à son réseau représentant plus de 56 000 professionnels, l'UNPLIB offre à ses membres — y compris les plus petites professions — une **visibilité politique réelle**, un poids institutionnel décisif et un soutien solide dans leurs combats et leurs revendications. Elle garantit que chaque profession, quelle que soit sa taille, bénéficie d'une représentation forte, juste et équitable.

Chiffres clés

15
professions de santé
représentées

+ 56 000
membres fédérés

60
Années d'expériences

Plus de 56 000
membres représentés, à
travers les
organisations
professionnelles qui
composent l'union.

60 ans d'existence en
tant que **Société**
Royale, attestant d'une
stabilité, d'une
légitimité et d'une
reconnaissance
institutionnelle fortes.
Cette ampleur,
associée à une présence
constante dans les
débats publics et les
politiques sectorielles,
confère à l'UNPLIB une
place centrale dans la
défense et l'avenir des
professions libérales.

Nos 4 piliers



Santé et Accompagnement

Ce pilier regroupe les professions médicales, paramédicales ainsi que les prestataires de "pratiques non conventionnelles".



Juridique

Ce pilier regroupe les traducteurs interprètes.



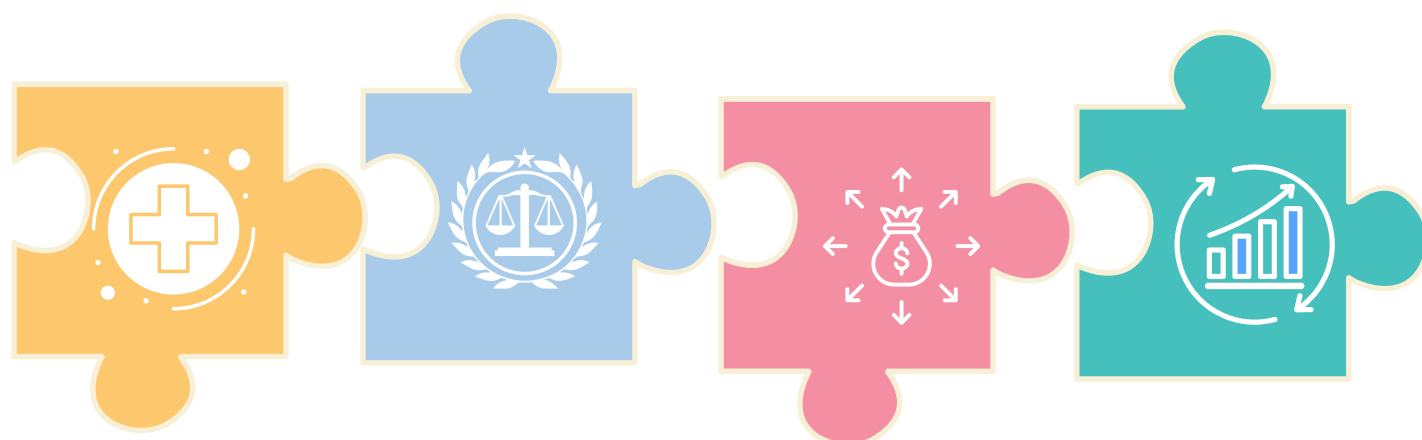
Economique

Ce pilier regroupe les professions économiques. Il est à la fois un et multiple.



Technique et cadre de vie

Ce pilier regroupe les métiers liés à la construction et les autres professions techniques.





Pilier Santé et Accompagnement

Outre les professions médicales (médecins, dentistes, pharmaciens, etc.), ce secteur comprend aussi les professions paramédicales (infirmiers, logopèdes, etc) ainsi que les prestataires de "pratiques non conventionnelles" (ostéopathes, chiropractor, etc) ou de l'accompagnement (assistants sociaux, éducateur,...)

Toutes les professions libérales de la santé sont tenues de respecter une déontologie même si toutes ne possèdent pas un ordre. Au sein de l'Unplib, les professionnels de la santé peuvent se retrouver entre eux au sein de la Commission santé mise sur pied début 2010. Celle-ci se veut l'endroit de dialogue interprofessionnel des prestataires de soins indépendants. Y sont étudiés toutes les problématiques communes au secteur sans tabou, en harmonie et dans un esprit constructif.



Association Belge des Syndicats Médicaux

Chaussée de la Hulpe 150, 1170 Bruxelles
Administrateur: Gilbert Bejjani
www.absym-bvas.be



Collectif des Infirmières Libérales de Belgique

Rue de Breuze 41, 7540 Kain
Administrateur: Philippe Dutrieux
<https://cilib.be>



Association pharmaceutique belge

Rue Archimède 11, 1000 Bruxelles
Administrateur: Nicolas Echement
www.apb.be



ASK Association de Soutien au Kinésithérapeutes

Rue du Traineau 28C, 7170 Manage
Administrateur: Julie Warnij
Bernard Jacquemin
www.ask-kine.be



Union Professionnelle des Psychologues cliniciens francophones et germanophones

Rue de l'Eglise 64 Boite 3, 1150 Bruxelles
Administrateur: Quentin Vassart
www.uppcf.be



Société de Médecine Dentaire asbl

Avenue des Courses, 20 1050 Bruxelles
Administrateur : Frédéric Bettens
www.dentiste.be

UNION
BELGE DES
CHIROPRACTEURS

Union belge des Chiropracteurs

Staatsbaan 330, 3210 Lubbeek
Administrateur: Bert Ameloot
www.chiropraxie.org



Union Belge des Ostéopathes - Société de Médecine Ostéopathique

Avenue des Grives, 33 1420 Braine l'Alleud
Administrateur: Jean Ruwet
www.ubo-buo.be



Union Professionnelle des Ergothérapeutes francophones et germanophones

Avenue Ch. Woeste 309/10, 1090 Bruxelles
Administrateur: Béatrice Theben
www.ergo-upe.be



Union Professionnelle des Logopèdes francophones

Avenue Sergent Vriethoff 131-133, 5000 Namur (Salzinnes)
Administrateur : Nathalie Saczuk
www.uplf.be



Royal Belgian Podiatry Association

Avenue Brugmann 273 1180 Uccle
Administrateur : Adrien Burnet
www.podologie.be/fr



Association Belge d'Orthoptie

Rijakker 7 9030 Mariakerke
Administrateur : Alain Bauwens
<https://orthoptie.be/fr>



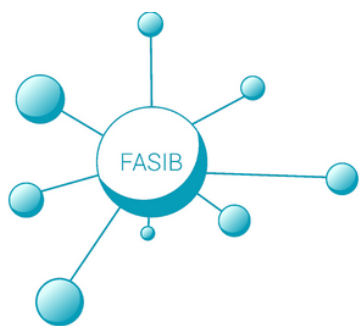
Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française

Rue du Prince Royal 89, 1050 Ixelles
Administrateur : Magali Marchand
<https://lesdieteticiens.be>



Union Professionnelle des Sages-Femmes Belges

Rue de la station 27 4040 Herstal
Administrateur : Sylvianne Wauters
<https://sage-femme.be>



Fédération des assistants sociaux indépendants de Belgique

Avenue de Chérémont 45, 1300 Wavre
Administrateur: Anne-Emmanuelle Bouillon.
www.fasib.be



Pilier Juridique

Ce pilier regroupe les traducteurs interprètes.

Ils exercent tous leur métier sous le statut de profession libérale. Tous sont membres de droit de l'organe de représentation de leur profession qui a été institué par la loi.



Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues

Rue Montoyer 24 - b12, 1000 Bruxelles
Administrateur: Isabelle Collard

www.cbtip-bkvtf.org



Pilier économique



Compagnie Royale des Experts Comptables et Comptables de Belgique

Boulevard Bischoffsheim 33, 1000 Bruxelles
Administrateur: Vincent Hesbois

<http://www.kvabb.be/fr/>



Pilier Technique et cadre de vie

Ce pilier regroupe les métiers liés à la construction comme les urbanistes, les géomètres experts, les experts en règlement de sinistres ou encore les conservateurs/restaurateurs d'oeuvres d'art. Toutes ces professions sont régies par un ordre ou un institut qui édicte les règles de déontologie et les fait appliquer à ses membres.

Très souvent, ces professions se regroupent au sein de fédérations ou d'organisations professionnelles dont le rôle est d'assurer ou organiser la promotion et la défense de leurs intérêts professionnels, sociaux et moraux.



Association professionnelle des conservateurs restaurateurs d'œuvre d'art

Coudenberg 70, 1000 Bruxelles
Administrateur: Michaël Van Gompen
www.aproa-brk.org



Chambre des urbanistes de Belgique

Architects'House, Rue Ernest Allard 21, 1000 Bruxelles
Administrateur: Jean-Claude de Brauwer
www.urbanistes.be



Association belge d'experts en règlement de sinistres

Avenue Albert-Elisabeth 40, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Administrateur: Nicolas Plenneveaux
www.gebcai.be



Union Belge des Géomètres-Experts

Rue du Nord 76, 1000 Bruxelles
Administrateur: Jean-Yves Pirlot
www.obge-bole.be



COLLABORATION ET PARTENARIATS



Membres Partenaires



Syndicat neutre pour indépendants

Boulevard Bischoffsheim 33 1000 Bruxelles

Administrateurs : Christophe Wambersie - Philippe Fontenai

<http://www.sninet.be>



COLLABORATION ET PARTENARIATS

01

LE CEPLIS

Le CEPLIS, Conseil européen des Professions Libérales, réunit sous le même toit les professionnels libéraux au niveau de l'UE.

Ses membres sont des associations nationales interprofessionnelles et des associations européennes monoprofessionnelles représentatives de notre secteur. Des Groupes de Travail assurent un suivi efficace des propositions législatives en rapport avec les professions libérales et des questions spécifiques à chacune des familles professionnelles.

L'UNPLIB est membre du CEPLIS.

La présidence est assurée par Mr. Klaus Thürriedl (Autriche).

Nous croyons que la collaboration est essentielle pour atteindre nos objectifs de durabilité. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires industriels, des organisations non gouvernementales et des collectivités locales. Cette approche collaborative nous permet de maximiser notre impact et de garantir que nos initiatives sont à la fois efficaces et bénéfiques pour toutes les parties prenantes.

02

UMPL

L'Union Mondiale des Professions Libérales, est une organisation internationale non gouvernementale représentative des professions libérales.

Le président est Faouzi Kechrid (Tunisie), le secrétaire général est Alain Bergeau (France).

La vice-présidence de l'UMPL est assurée par Bernard Jacquemin, président de l'UNPLIB. Michaël Van Gompén, trésorier de l'UNPLIB, est également le trésorier de l'UMPL.

Le siège social est situé à Paris, 46 Boulevard de la Tour-Maubourg.

<https://umpl-org.com/>

CSIPME

Le CSIPME, Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, est un organe consultatif fédéral.

Il a une triple mission légale de concertation, de conseil et de représentation.

L'UNPLIB est représentée au CSIPME, notamment à la commission 13 qui est présidée par notre Vice-Président Mr Jean Ruwet

www.csipme.fgov.be/

03

"S'associer à l'UNPLIB, c'est rejoindre une organisation engagée, influente et porteuse de sens, capable de fédérer, d'innover et de défendre l'ensemble des professions libérales dans un environnement en constante évolution."

LA VALEUR AJOUTÉE POUR NOS PARTENAIRES

Devenir partenaire de l'UNPLIB, c'est bien plus qu'associer son nom à une organisation professionnelle : c'est accéder à un écosystème stratégique, influent et en pleine évolution. Nos partenaires bénéficient d'un ensemble d'atouts uniques, leur permettant de toucher un public qualifié, engagé et difficile à atteindre autrement.

01

UNE VISIBILITÉ CIBLÉE AUPRÈS DE PLUS DE 56 000 PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

L'UNPLIB fédère un réseau interprofessionnel large et diversifié couvrant les piliers :

Santé – Juridique – Technique – Économique.

Nos sponsors accèdent ainsi à une audience hautement qualifiée : indépendants, experts, soignants, prestataires, professionnels intellectuels...

Des leaders d'opinion souvent consultés, prescripteurs et responsables d'achats stratégiques.

→ Votre marque gagne une visibilité forte, légitime et durable.

02

UNE ASSOCIATION À UNE INSTITUTION RECONNUE ET CRÉDIBLE

Reconnue comme Société Royale et active depuis plus de 60 ans, l'UNPLIB bénéficie d'une réputation solide et d'une image de sérieux, de stabilité et de légitimité.

S'associer à l'UNPLIB, c'est :

- renforcer votre positionnement auprès des indépendants,
- crédibiliser votre marque,
- vous associer à des valeurs fortes : éthique, confiance, indépendance, engagement.

→ Un partenariat qui renforce la crédibilité de votre organisation.

03

UNE PRÉSENCE PRIVILÉGIÉE DANS LES DÉBATS SOCIÉTAUX ET POLITIQUES

L'UNPLIB intervient régulièrement dans :

- les groupes de travail ministériels,
- les réformes impactant les professions libérales,
- les débats publics sur la santé, l'économie, la fiscalité, la digitalisation,
- les projets européens et transnationaux.

Nos partenaires bénéficient d'une visibilité à nos côtés

→ Votre marque s'associe à un acteur engagé au cœur des enjeux actuels.

04

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DANS LEURS DÉFIS

Nos partenaires sont perçus comme des acteurs engagés qui :

- soutiennent les indépendants,
- favorisent la qualité des soins et des services,
- contribuent à l'évolution positive du secteur,
- permettent de renforcer la profession et son attractivité.

→ Votre soutien a un impact réel et visible sur la société.

05

UNE VALORISATION SUR MESURE SELON LE PARTENARIAT CHOISI

Chaque pack sponsoring offre :

- une présence dans nos communications, newsletters et rapports annuels,
- une visibilité lors d'événements, rencontres, ateliers,
- des possibilités de stand, keynote, ou collaboration thématique,
- une place sur notre site en tant que partenaire officiel,
- des contenus co-crés (si souhaité et autorisé par la charte éthique).

→ Une visibilité adaptée à vos objectifs commerciaux ou institutionnels.

06

UN RÔLE DANS UNE DYNAMIQUE INTERPROFESSIONNELLE FORTE

L'UNPLIB agit comme un réseau de réseaux. En tant que partenaire, vous entrez dans un espace où :

- se rencontrent des professions variées,
- émergent des synergies inédites,
- se créent des opportunités de projets, de collaborations et d'innovation.

→ Votre organisation devient un acteur identifié par de nombreux secteurs.

07

UNE IMAGE ENGAGÉE, RESPONSABLE ET MODERNE

En soutenant l'UNPLIB, vous montrez que vous :

- reconnaissez la valeur du travail des professionnels libéraux,
- investissez dans l'avenir de ces professions,
- vous associez à un mouvement moderne (digitalisation, égalité, innovation),
- contribuez à un renforcement du dialogue social en Belgique.

→ Votre marque bénéficie d'une image positive et porteuse de sens.



« *Le meilleur moyen de prédire l'avenir, c'est de le créer.* »
— Peter Drucker

CHARTRE ÉTHIQUE DES PARTENARIATS & SPONSORING

Préambule

L'UNPLIB défend les valeurs fondamentales des professions libérales : indépendance, déontologie, transparence, absence de conflit d'intérêts et protection du public.

La présente charte fixe les règles éthiques applicables à tout partenariat ou sponsoring.

Principes généraux

Indépendance : aucun partenariat ne peut influencer les prises de position ou recommandations de l'UNPLIB.

Transparence : tous les partenariats sont communiqués clairement à l'ensemble des membres.

Absence de conflit d'intérêts : aucun sponsor ne peut exercer une influence commerciale ou professionnelle sur les activités de l'UNPLIB.

Respect des obligations déontologiques des professions représentées.

Types de partenariats admis

- Partenariats institutionnels.
- Partenariats de sponsoring.
- Partenariats événementiels.
- Partenariats technologiques.

Partenariats interdits

- Partenaires exerçant une influence commerciale directe sur les professions représentées.
- Entités promouvant des contenus contraires à l'éthique ou non scientifiques.
- Partenaires cherchant à influencer les décisions politiques ou stratégiques de l'UNPLIB.

Règles de visibilité

- Visibilité proportionnée et limitée aux espaces convenus.
- Aucune utilisation du logo de l'UNPLIB sans accord.
- Séparation claire entre contenu éditorial et contenu sponsorisé.

Mécanismes de contrôle

- Mise en place d'un comité interne d'éthique des partenariats.
-

Processus d'approbation en plusieurs étapes.
· Réévaluation annuelle de chaque partenariat.

Rupture de partenariat

- L'UNPLIB peut mettre fin à un partenariat sans préavis en cas de manquement éthique, conflit d'intérêts ou atteinte à la réputation.

Engagement des partenaires

- Signature d'une déclaration d'adhésion à la charte.
- Respect des valeurs de l'UNPLIB.
- Absence d'influence sur les contenus éditoriaux ou politiques.

Publication et transparence

- La charte est publique et les partenaires sont listés de manière transparente.

Nous sommes convaincus que, grâce à notre engagement et à notre collaboration avec nos partenaires, nous pouvons contribuer de manière significative à la création d'un avenir plus qualitatif et éthique de nos services à la société.

Pack "Supporter" – 1.500 €/an

- Logo sur le site UNPLIB
- 1 communication/an (newsletter ou post social)

Pack "Partenaire" – 3.500 €/an

- Logo dans les rapports annuels
- 2 communications/an
- Accès aux événements UNPLIB (visibilité)

Pack "Grand Partenaire" – 6.000 €/an

- Présence privilégiée événements et conférences
- 1 stand ou talk/an
- Collaboration thématique (ex : dossier juridique, numérique...)

Pack "Institutionnel" – 10.000 €/an

- Partenariat stratégique long terme
- Co-construction d'un projet (digitalisation, égalité, prévention, etc.)
- Visibilité premium dans toutes les publications UNPLIB

💡 Bonus optionnel :

Pack "Événement" (500 à 2.500 € selon la taille)
– pour sponsors ponctuels.

COLLABORATION ET PARTENARIATS

Avec le soutien de



acerta



REPROBEL 





Coordonnées de contact pour sponsor potentiel

Président : Bernard Jacquemin

Vice-Président: Jean Ruwet

Adresse : Rue Archimède 46, 1000 Bruxelles

Email : info@unplib.be

Téléphone : +32 492 50 72 41